



CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Rapport annuel au 30 Septembre 2024

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

414 958 264 R.C.S. PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Conseil d'administration	4
Politique d'investissement	5
Certification	25

Comptes annuels

Bilan actif	30
Bilan passif	31
Compte de résultat	32

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement.....	34
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	35
Règles et méthodes comptables	40
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	46
Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice.....	47
Ventilation de l'actif net par nature d'actions	48
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles).....	49
Exposition sur le marché des obligations convertibles.....	50
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	51
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle.....	52
Exposition directe sur le marché des devises	53
Exposition directe aux marchés de crédit.....	54
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie.....	55
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion.....	56
Créances et dettes : ventilation par nature.....	57
Frais de gestion, autres frais et charges	58
Engagements reçus et donnés.....	59
Autres informations	60
Détermination et ventilation des sommes distribuables	61
Inventaire.....	69

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des opérations à terme de devises.....	74
Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part).....	75
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	77
Synthèse de l'inventaire	78
Résolutions.....	79
Annexe	81

Composition du Conseil d'administration

(Exercice fin septembre 2024 - fin septembre 2025)

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Frédéric SURRY

ADMINISTRATEURS

Madame Caroline DELOZIERE

Madame Maryline JACQUET

Monsieur Eric DE TESSIERES

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

DELOITTE & ASSOCIES

* * *

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte, d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et, d'autre part, soumettre les comptes de cet exercice à votre approbation.

Nous vous présenterons l'évolution des marchés financiers au cours de l'exercice, ainsi que la politique de gestion générale de votre SICAV.

Nous vous informons que les mandats d'administrateurs de Monsieur Frédéric SURRY, de Madame Maryline JACQUET et de Madame Caroline DELOZIERE-FRAQUELLI arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée générale, et vous proposons de renouveler ces mandats pour trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.

Nous vous informons par ailleurs de l'arrivée à échéance du mandat du Président Directeur Général de Monsieur Frédéric SURRY. Nous commenterons enfin les résultats obtenus et les comptes de l'exercice.

Nous vous invitons à vous prononcer sur les projets de résolutions qui vous seront soumis.

Le Conseil d'administration

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Environnement économique et financier :

Au cours des douze derniers mois, la tendance haussière des actions mondiales a été alimentée par les bons résultats des entreprises américaines et l'engouement pour les valeurs susceptibles de profiter de l'essor de l'intelligence artificielle (I.A). L'indice MSCI AC World (en dollars) a ainsi gagné 29,7 %.

Le risque géopolitique est revenu au premier plan après les attentats en Israël le 7 octobre 2023 et les craintes d'escalade dans la région alors que les investisseurs étaient déjà confrontés aux tensions sur les taux longs qui s'accroissaient depuis l'été. Entre fin octobre 2023 et fin mars 2024, la hausse des actions a été pratiquement ininterrompue. Les commentaires des banques centrales laissant clairement entendre que des baisses de taux directeurs interviendraient dans les prochains mois dans la plupart des économies développées ont rassuré les investisseurs sur fond de solides perspectives bénéficiaires.

Par la suite, les variations sont devenues plus erratiques. Les incertitudes sur le calendrier de politique monétaire de la Fed ont alimenté la nervosité que les baisses de taux directeurs en Suisse (mars) et en Suède (mai), et l'engagement de la BCE à baisser en juin n'ont pas suffi à dissiper. En juin, la montée des incertitudes politiques après l'annonce inattendue de la dissolution de l'Assemblée nationale en France a pesé sur les actions de la zone euro sans conséquences sur les autres places boursières.

Après une première quinzaine de juillet très favorable, une correction significative est intervenue, essentiellement dans un mouvement de prises de bénéfices sur les titres, secteurs ou indices qui avaient nettement surperformé jusqu'alors et d'ajustements des anticipations sur la politique monétaire de la Fed. Les grandes valeurs technologiques ont été touchées, suscitant quelques débats sur la pertinence de l'I.A comme thème d'investissement. Une deuxième alerte sérieuse est survenue début août dans un contexte de liquidité réduite et de ventes forcées du fait du déblocement des opérations de carry trade en yens après la remontée inattendue du taux directeur de la Banque du Japon le 31 juillet. Le rebond qui a suivi cet épisode brutal s'est affirmé lorsque les investisseurs ont été rassurés sur la résistance de l'économie américaine, l'évolution de l'inflation et la perspective de baisses des taux.

L'engagement de la Fed à assurer l'atterrissage en douceur après une première baisse plus forte qu'attendu de ses taux directeurs le 18 et les annonces d'ambitieuses mesures monétaires et budgétaires en Chine ont permis à l'indice MSCI AC World en dollars de terminer à un plus haut historique à fin septembre 2024.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Au sein des marchés développés, les indices américains ont nettement surperformé (+34,4 % pour le S&P 500 ; +37,6 % pour le Nasdaq Composite). L'indice Eurostoxx 50 est en hausse de 19,8 % et l'indice MSCI EMU de 17,5 % avec de fortes disparités entre les indices nationaux (+7,9 % pour le MSCI France ; +22,5 % pour le MSCI Germany). Au niveau mondial, et malgré un recul au 3e trimestre 2024, le secteur de la technologie a très largement surperformé, ce qui explique en grande partie la surperformance du style croissance (+28,5 % pour le MSCI AC World Growth) sur le style Value (+17,5 % pour le MSCI AC World Value).

Les contributions relatives positives proviennent principalement de nos surpondérations aux secteurs de l'industrie et des télécoms sur des titres à delta plus élevé et ayant largement profité du rebond des marchés actions. Nous retrouvons ainsi Volvo AB, Rheinmetall, Figeac, Prysmian, Safran et notre exposition Future sur l'immobilier Européen. Nous avons également profité des difficultés d'Ubisoft sur lequel nous sommes sous-pondérés et Meyer Burger que nous ne détenons pas.

Les contributions relatives négatives résultent en revanche principalement de nos sous-pondérations aux secteurs de la consommation et de la santé sur des noms crédit de qualité inférieure ayant bénéficié de refinancements opportunistes (ASOS, Delivery Hero ou Morphosys). A noter également certaines surexpositions ayant pâti d'un manque de perspectives de redressement et de résultats jugés décevants par les marchés (STMicro, Edenred et Worldline).

Principaux mouvements :

Nous avons principalement renforcé nos engagements sur la partie crédit et les sensibilités mixte et convexes avec un allongement général des durations afin de bénéficier des anticipations de baisses de taux. Nous avons ainsi renforcé Rag-Evonik 2029 (duration et valorisation), Wendel-Veritas 2026 (convexité), Leg Immobilien 2030 (duration souche et sous-jacent), Delivery Hero 2027/28 (duration et crédit en amélioration), Zalando 2027 (duration) ou Jet2 2026 (convexité).

Après une année 2022/23 de redémarrage, le marché primaire Européen est resté ralenti tout au long de l'année 2023/24 en raison de besoins de refinancements limités à court terme, une activité M&A réduite et un attentisme face aux baisses de taux attendues pour 2024/25. Nous avons participé de manière significative aux émissions Leg Immobilien 2030, Simon/Klépierre 2026, Schneider 2030 et 2031, Bechtle 2030, TUI 2031, et Qiagen 2031. Ces primaires avec des coupon et primes attractives ont permis d'allonger les maturités et augmenter les sensibilités mixtes dans le gisement. Nous attendons un rebond du primaire en 2025 avec des besoins de refinancements importants et la bonne tenue des valorisations actions.

Nos principales ventes proviennent de rappels de souches et d'allongements de maturités. Nous avons ainsi vendu des titres courts comme AmericaMovil-KPN 2024, Delivery Hero 2025, Lufthansa 2025, Ubisoft 2024 ou Zalando 2025. Nous avons également pris des bénéfices en participant aux rappels de souches intervenus courant 2024 sur Safran 2027, Prysmian 2026, Schneider 2026 ou TUI 2028.

La sensibilité actions est remonté de 27% à 32.5% grâce à la hausse des sous-jacents. Elle reste supérieure à celle de l'indice de référence (28%). Grâce à nos achats secondaires et aux rotations effectuées le taux d'investissement est remonté sur la période à 99% (+1pts) dont 5% dans la poche actions, un niveau stable.

Perspectives :

La Réserve fédérale américaine a enfin entamé son cycle d'assouplissement monétaire mais sa décision du 18 septembre n'a pas répondu à toutes les interrogations des investisseurs et la volatilité des anticipations n'a pas disparu. A court terme, les questions portent sur le rythme qui sera adopté au dernier trimestre. A plus long terme, il est difficile d'imaginer jusqu'où doit aller la baisse quand les banques centrales rechignent à dévoiler leur estimation du taux neutre, tout en suggérant qu'il est plus élevé qu'avant le Covid.

Les investisseurs ont retenu du discours de Jerome Powell la volonté d'assurer le fameux atterrissage en douceur de l'économie qui, couplé à une politique monétaire accommodante, constitue indéniablement un environnement favorable aux marchés actions.

D'un point de vue microéconomique, les perspectives bénéficiaires ont été régulièrement revues à la hausse. Toutefois, malgré les nouveaux records établis par de nombreux indices, le parcours des actions a été heurté au troisième trimestre, reflétant une certaine fébrilité alimentée par les craintes de valorisations excessives de certains secteurs, les risques géopolitiques, l'approche des élections aux Etats-Unis.

A l'heure actuelle, les sondages d'opinion ne permettent pas de dire qui remportera l'élection présidentielle. L'équilibre des forces au Congrès sera de toute façon crucial au moment de la mise en œuvre du programme quel que soit le candidat sorti des urnes. Il est donc particulièrement délicat de mettre en place des stratégies privilégiant tel ou tel scénario compte tenu des combinaisons possibles et des craintes récurrentes sur la résistance de la croissance mondiale ou des doutes sur les mesures de soutien de la demande en Chine.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Performances

La performance annuelle de l'action I s'élève à 11,19%.

La performance annuelle de l'action Classic s'élève à 10.53%.

La performance annuelle de l'action Privilege s'élève à 11,19%.

La performance annuelle de l'action R s'élève à 11.41 %.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de la SICAV.

Liste des modifications intervenues sur la SICAV CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024

Date de la modification	Description de la modification
29/12/2023	<ul style="list-style-type: none">▪ Objectif de gestion et stratégie d'investissement : des précisions ont été apportées ;▪ La société de gestion a décidé de diminuer la part du portefeuille de la SICAV investie en actions et en instruments du marché monétaire ;▪ Catégorie d'action Privilege : La catégorie d'action Privilege est désormais ouverte aux seuls souscripteurs conseillés par des distributeurs fournissant uniquement un service de conseil indépendant au sens de la directive européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et à la gestion sous mandat ;▪ La mise en place des mécanismes de liquidité : « gates » et mise à jour du « swing pricing » ;▪ Informations relatives aux investisseurs américains : la rubrique a été complétée.
01/03/2024	<ul style="list-style-type: none">▪ Changement de dénomination du gestionnaire financier, administratif et comptable par délégation : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France devient BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe.

Paragraphe ABERDEEN

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank.

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résident constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

VAR

GPS ID	FUND	VAR					
		MIN		AVERAGE		MAX	
		HISTO	MC	HISTO	MC	HISTO	MC
2832	CamGestion Convertibles Europe	6,78%		8,10%		9,50%	

Risque global :

(Paragraphe repris dans le prospectus / Risque Global)

Tableau de VaR

Intervalle de confiance = 99%

Horizon de détention = 1 mois

Historique des données = 3 ans

Decay factor (VaR MC uniquement): 0.97"

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Achat	37 719 190,85
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Achat	29 830 280,81
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Achat	14 664 727,27
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Achat	11 602 403,89
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Achat	10 913 659,09
ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Vente	30 685 472,34
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Vente	16 635 517,69
XS2308171383	AMERICA MOVIL BV 0% 21-02/03/2024 CV	Vente	10 821 747,16
FR0013309184	MICHELIN 0% 18-10/11/2023 CV	Vente	10 638 794,27
FR0010599431	BNP PARIBAS CASH INVEST R	Vente	10 105 862,70

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **Taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la Taxinomie.

Dénomination du produit : CamGestion Convertibles Europe

Identifiant d'entité juridique : 989500APW2M91M1JQ318

CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 39.7% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Sauf indication contraire, toutes les données réelles du présent rapport périodique sont exprimées en moyenne pondérée trimestrielle.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en évaluant les investissements sous-jacents par la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à l'aide d'une méthodologie ESG propriétaire, et en investissant dans des émetteurs justifiant de bonnes pratiques environnementales et sociales, tout en mettant en oeuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise dans leurs secteurs d'activité.

La performance ESG d'un émetteur est évaluée par rapport à une combinaison de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Les Indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Des critères d'exclusion sont appliqués à l'égard des émetteurs qui enfreignent les normes et conventions internationales ou qui sont actifs dans des secteurs sensibles définis par la politique de conduite responsable des entreprises (« Politique RBC »).

En outre, la société de gestion cherche à promouvoir de meilleures pratiques en mettant en œuvre une politique active d'engagement avec les entreprises vers des pratiques responsables (engagement individuel et collectif auprès des entreprises, politique de vote en assemblée générale).

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Les objectifs environnementaux ainsi que les objectifs sociaux auxquels les investissements durables du produit financier ont contribué sont indiqués à la question « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ? »

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Les indicateurs de durabilité suivants sont utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier :

- Le pourcentage du portefeuille qui se conforme à la Politique RBC : **100%**
- Le pourcentage du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire) qui est couvert par l'analyse ESG fondée sur la méthodologie propriétaire ESG : **94.4%**
- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille par rapport à la note moyenne pondérée de l'univers d'investissement de référence : 59.2 vs 57.4 (Refinitiv Convertible Europe (EUR) RI)
- Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des « investissements durables » tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR : **39.7%**

● *...et par rapport aux périodes précédentes ?*

Indicateur	2022*	2023**	Commentaire
Le pourcentage du portefeuille qui se conforme à la Politique RBC	100%	100%	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage du portefeuille (hors liquidités détenues à titre accessoire) qui est couvert par l'analyse ESG fondée sur la méthodologie propriétaire ESG	96.1%	94.4%	Conforme à l'engagement du produit financier
La note ESG moyenne pondérée du portefeuille par rapport à la note moyenne pondérée de l'univers d'investissement de référence	58.9 vs 57.3	59.2 vs 57.4	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des « investissements durables » tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR	36.9%	39.7%	Conforme à l'engagement du produit financier

* Les chiffres publiés en 2022 ont été calculés à la date de clôture de l'exercice comptable

** Les chiffres publiés en 2023 sont exprimés en moyenne pondérée trimestrielle

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Les investissements durables réalisés par le produit financier visent à financer les sociétés qui contribuent aux objectifs environnementaux et/ou sociaux par le biais de leurs produits et services ainsi que leurs pratiques durables. La méthodologie propriétaire intègre différents critères dans sa définition des investissements durables qui sont considérés comme des composants essentiels pour qualifier une entreprise de « durable ». Ces critères sont complémentaires les uns des autres. Dans la pratique, un émetteur doit remplir au moins l'un

des critères décrits ci-dessous pour être considéré comme contribuant à un objectif environnemental ou social :

1. Une société dont l'activité économique est alignée sur les objectifs du Règlement européen sur la taxonomie
2. Une société dont l'activité économique contribue à un ou plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD de l'ONU)
3. Une société opérant dans le secteur des émissions de GES élevées qui fait évoluer son modèle d'entreprise pour atteindre l'objectif de maintien d'une hausse de la température mondiale inférieure à 1,5°C
4. Une société appliquant des pratiques environnementales ou sociales « best-in-class » par rapport à ses pairs dans le secteur et la région géographique concernés.

Les obligations vertes, les obligations sociales et les obligations durables émises pour soutenir des projets environnementaux et/ou sociaux spécifiques sont également qualifiées d'investissements durables à condition que ces titres de créance reçoivent une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center à la suite d'une évaluation de l'émetteur et du projet sous-jacent basée sur une méthodologie propriétaire d'évaluation des obligations vertes/sociales/durables.

Les sociétés identifiées comme des investissements durables ne doivent pas nuire de manière significative à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (principe consistant à « ne pas causer de préjudice important ») et doivent appliquer de bonnes pratiques de gouvernance. BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) s'appuie sur sa méthodologie interne pour évaluer toutes les sociétés par rapport à ces exigences.

Le site Internet de la société de gestion contient de plus amples informations sur la méthodologie interne : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/14787511-C833-49FC-8985-7E9349488E63>

La part des investissements du produit financier considérés par le Règlement SFDR comme des investissements durables contribue dans les proportions décrites à la question sur l'allocation des actifs aux objectifs environnementaux définis dans le Règlement européen sur la taxonomie en vigueur à ce jour : atténuation du changement climatique et/ou adaptation au changement climatique.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les investissements durables que le produit a l'intention de réaliser en partie ne doivent pas nuire de manière significative à un objectif environnemental ou social (principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »). À cet égard, la société de gestion s'engage à analyser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en tenant compte des indicateurs d'incidence négative tels que définis dans le règlement SFDR et à ne pas investir dans des émetteurs qui ne respectent pas les standards établis par les principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Tout au long de son processus d'investissement, la société de gestion s'assure que les investissements durables prennent en compte l'ensemble des principaux indicateurs d'incidence négative du tableau 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 en mettant systématiquement en oeuvre, dans son processus d'investissement, les piliers de son approche de la durabilité définis dans la Stratégie globale « Sustainability » (GSS) de BNP Paribas Asset Management et indiqué plus en détail ci-dessous : Politique RBC, Intégration ESG ; Politique de vote, dialogue et engagement, Vision prospective : les « 3Es

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

» (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth (transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive)).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables font l'objet d'analyses régulières afin d'identifier les émetteurs susceptibles d'enfreindre les Principes du Pacte mondial des Nations Unies, les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme. Cette évaluation est réalisée au sein du Sustainability Center de BNPP AM sur la base d'une analyse interne et d'informations fournies par des experts externes, et en consultation avec l'équipe CSR du Groupe BNP Paribas. En cas de manquement grave et répété à ces principes, l'émetteur est placé sur une « liste d'exclusion » et ne peut plus faire l'objet d'investissements. Les investissements existants doivent être retirés du portefeuille conformément à une procédure interne. Si un émetteur est considéré comme susceptible d'enfreindre l'un des principes, il est placé sur une « liste de surveillance », le cas échéant.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en mettant systématiquement en œuvre, dans son processus d'investissement, les piliers d'investissement responsable définis dans la GSS. Ces piliers sont régis par des politiques à l'échelle de l'entreprise qui définissent des critères d'identification, d'examen et de priorisation ainsi que de gestion ou d'atténuation des incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les émetteurs.

La Politique RBC établit un cadre commun à l'ensemble des investissements et des activités économiques qui aide à identifier les secteurs et comportements présentant un risque élevé d'incidence négative en violation des normes internationales. Dans le cadre de la Politique RBC, les politiques sectorielles offrent une approche sur mesure pour identifier et prioriser les principales incidences négatives en fonction de la nature de l'activité économique et, dans de nombreux cas, de la zone géographique dans laquelle elle a lieu.

Les Règles d'intégration ESG comprennent une série d'engagements qui sont importants pour atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et orienter le processus d'intégration ESG interne. La méthodologie de notation ESG propriétaire comprend l'évaluation d'un certain nombre d'incidences négatives sur les facteurs de durabilités causées par les sociétés dans lesquelles nous investissons. Le résultat de cette évaluation peut avoir un impact sur les modèles de valorisation ainsi que sur la construction du portefeuille en fonction de la gravité et de l'importance des incidences négatives identifiées.

Par conséquent, la société de gestion tient compte des principales incidences négatives sur la durabilité tout au long du processus d'investissement en s'appuyant sur les notes ESG propriétaires et la création d'un portefeuille avec un profil ESG amélioré par rapport à son univers d'investissement de référence.

Dans le cadre de sa vision prospective, la société de gestion définit un ensemble d'objectifs et d'indicateurs de performance permettant de mesurer la manière dont la recherche, les portefeuilles et les engagements sont alignés sur trois thèmes clés identifiés : les « 3E » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth (transition énergétique, protection de l'environnement, égalité et croissance inclusive)) et ainsi soutenir tous les processus d'investissement.

En outre, l'équipe dédiée à la politique d'engagement (Stewardship) identifie régulièrement les incidences négatives par le biais de recherches continues, de collaborations avec d'autres investisseurs et du dialogue avec des ONG et d'autres experts.

Les mesures visant à gérer ou à atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dépendent de la gravité et de l'importance de ces impacts. Ces mesures s'appuient sur la Politique RBC, les Règles d'intégration ESG et la Politique d'engagement et de vote, qui comprennent les dispositions suivantes :

- Exclusion des émetteurs qui enfreignent les normes et conventions internationales et des émetteurs impliqués dans des activités présentant un risque inacceptable pour la société et/ou l'environnement
- Dialogue avec les émetteurs afin de les encourager à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et, par conséquent, à atténuer les incidences négatives potentielles
- Vote lors des assemblées générales annuelles des sociétés en portefeuille pour promouvoir une bonne gouvernance et faire progresser les questions environnementales et sociales
- S'assurer que tous les titres inclus dans le portefeuille sont associés à des recherches ESG concluantes
- Gérer les portefeuilles en s'assurant que leur note ESG globale dépasse celui de l'indice de référence

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Sur la base de l'approche ci-dessus et en fonction de la composition du portefeuille du produit financier (i.e le type d'émetteur), le produit financier prend en compte et gère ou atténue les principales incidences négatives ci-après sur les facteurs de durabilité :

Indicateurs obligatoires applicables aux entreprises :

1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)
2. Empreinte carbone
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
8. Rejets dans l'eau
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
13. Mixité au sein des organes de gouvernance
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Indicateurs volontaires applicables aux entreprises :

Indicateurs environnementaux

4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone

Sociaux

4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs
9. Absence de politique en matière de droits de l'homme

Indicateurs obligatoires applicables aux actifs souverains :

15. Intensité de GES
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

La Déclaration SFDR de BNPP AM : « intégration du risque de durabilité et prise en compte des principales incidences négatives » contient des informations détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

<https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/B74ADAF2-3EE7-4AD4-80ED-84FC06E090BE>



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants **	Secteur	% d'actifs*	Pays**
BNP PARIBAS CASH INVEST R	Fonds	3.38%	France
RAG-STIFTUNG 1.88 PCT 16-NOV-2029	Matériaux de base	2.57%	Allemagne
WORLDLINE SA 0.00 PCT 30-JUL-2025	Technologie	2.43%	France
SAFRAN SA 0.00 PCT 01-APR-2028	Industrie	2.17%	France
CELLNEX TELECOM SA 2.13 PCT 11-AUG-2030	Industrie	2.12%	Espagne
CELLNEX TELECOM SA 0.75 PCT 20-NOV-2031	Industrie	2.11%	Espagne
DEUTSCHE POST AG 0.05 PCT 30-JUN-2025	Industrie	2.06%	Allemagne
STMICROELECTRONICS 0.00 PCT 04-AUG-2025	Technologie	1.90%	Pays-Bas
ZALANDO SE 0.63 PCT 06-AUG-2027	Biens de cons. durables et services	1.78%	Allemagne
AMADEUS IT GROUP SA 1.50 PCT 09-APR-2025	Technologie	1.78%	Espagne
SIMON GLOBAL DEVELOPMENT BV 3.50 PCT 14-NOV-2026	Finance	1.75%	Pays-Bas
NEXI SPA 1.75 PCT 24-APR-2027	Technologie	1.70%	Italie
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA 1.13 PCT 18-MAY-2028	Industrie	1.66%	Royaume-Uni
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97 PCT 27-NOV-2030	Industrie	1.63%	France
CELLNEX TELECOM SA 0.50 PCT 05-JUL-2028	Industrie	1.59%	Espagne

Source des données : BNP Paribas Asset Management, exprimée en moyenne pondérée trimestrielle.

* Toute différence de pourcentage avec les portefeuilles des états financiers résulte d'une différence d'arrondis.

** Toute différence avec les relevés de portefeuille ci-dessus provient de l'utilisation de différentes sources de données.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir du 01.10.2023 au 30.09.2024



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

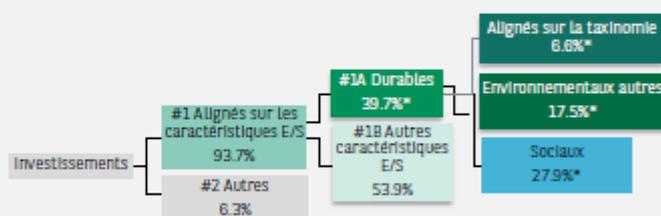
● Quelle était l'allocation des actifs ?

Les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S), conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement du produit financier est de : 93.7%

La proportion d'investissements durables (#1A Durables) est de 39.7%

La proportion restante des investissements est principalement utilisée de la manière décrite dans la question : " Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?".

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

*Un titre en portefeuille qualifié d'investissement durable peut, compte tenu de l'ensemble de ses activités, à la fois contribuer à un objectif social et à un objectif environnemental (aligné ou non avec la taxonomie de l'UE) et les chiffres indiqués en tiennent compte. Pour autant un même émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois au titre des investissements durables (#1A Durables).

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	30.1%
Technologie	14.8%
Finance	9.3%
Communications	9.1%
Biens de cons. durables et services	8.7%
Santé	4.5%
Consommation courante	4.4%
Services publics	4.3%
Energie	4.3%
Pétrole intégrés	1.8%
Assistance au forage & au forage	1.5%
Équipement d'énergies renouvelables	0.6%
Immobilier	4.1%
Fonds	3.4%
Matériaux de base	3.0%

Source des données : BNP Paribas Asset Management, exprimée en moyenne pondérée trimestrielle. Les Investissements les plus importants se fondent sur des données comptables officielles et sont basés sur la date de transaction.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier ne s'engageait pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie de l'UE, mais en a toutefois réalisés.

Les deux graphiques ci-dessous illustrent la mesure dans laquelle les investissements durables ayant un objectif environnemental sont alignés avec la Taxonomie de l'UE et contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.

La société de gestion utilise des données provenant de fournisseurs tiers pour mesurer la proportion d'investissements qui sont alignés sur la Taxonomie de l'UE. Les fournisseurs recueillent les données déclarées par les entreprises et peuvent utiliser des informations équivalentes lorsqu'elles ne sont pas facilement accessibles dans les informations rendues publiques. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les fournisseurs de données de BNPP AM, veuillez consulter le document suivant : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/OEE37EC2-8612-48A5-BAA1-D5C09CC858DD>

La Société de gestion améliore actuellement ses systèmes de collecte des données d'alignement sur la Taxonomie de l'UE pour garantir l'exactitude et le caractère adéquat des informations publiées en matière de durabilité dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie. D'autres mises à jour du prospectus et de l'alignement des engagements sur la Taxonomie de l'UE pourront être effectuées en conséquence.

Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par la taxonomie de l'UE ne sont pas nécessairement nocives pour l'environnement ou non durables. En outre, toutes les activités qui peuvent apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux ne sont pas encore intégrées dans la Taxonomie de l'UE.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 du règlement (UE) 2020/852 (Règlement sur la Taxonomie) n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire, et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

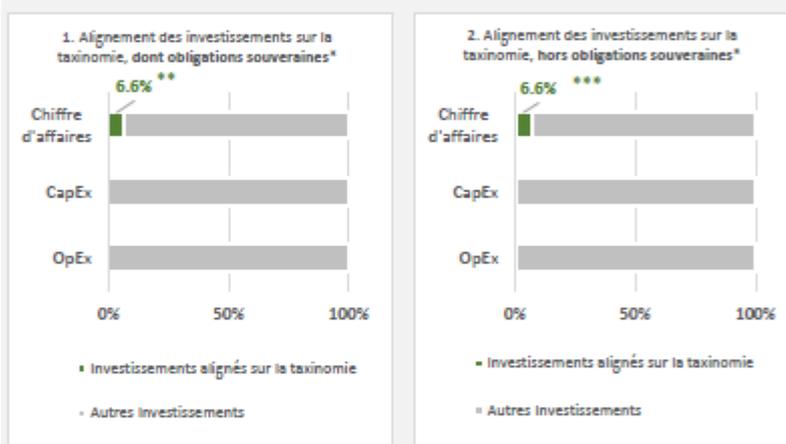
● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

Oui: Gaz fossile Energie nucléaire

Non:

Les données couvrant la proportion d'investissements dans des activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE sur lesquelles repose le rapport étaient uniquement disponibles à partir du dernier trimestre de l'exercice comptable.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investisseurs du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

** Alignement taxinomie réelle

*** Alignement taxinomie réelle. A la date d'élaboration de ce document d'information périodique, la société de gestion ne dispose pas de l'ensemble des données nécessaires lui permettant de déterminer l'alignement des investissements sur la taxinomie excluant les obligations souveraines. Le pourcentage d'alignement des investissements sur la taxinomie incluant les obligations souveraines étant par construction une proportion minimum réelle ce même chiffre est repris en conséquence.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement Taxonomie est de 0% pour les activités transitoires et de 0% pour les activités habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	Chiffre d'affaires
2022*	5.0%
2023**	6.6%

- * Les chiffres publiés en 2022 ont été calculés à la date de clôture de l'exercice comptable
- ** Les chiffres publiés en 2023 sont exprimés en moyenne pondérée trimestrielle.

La proportion d'activités économiques alignées avec la Taxonomie de l'UE exprimée en CapEx ou OpEx n'est pas indiquée compte tenu du niveau actuel de données dont dispose la société de gestion relatives à ces informations.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 202/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le Règlement européen sur la taxonomie est de 17.5%.

La Société de gestion améliore actuellement ses systèmes de collecte des données d'alignement sur la Taxonomie de l'UE pour garantir l'exactitude et le caractère adéquat des informations publiées en matière de durabilité dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie. Dans l'intervalle, le produit financier investira dans des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné avec la Taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Les investissements durables sur le plan social représentent 27.9% du produit financier.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La proportion restante des investissements peut inclure :

- La proportion d'actifs qui ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ou
- Des instruments qui sont principalement utilisés à des fins de liquidité, de gestion efficace de portefeuille et/ou de couverture tels que les espèces, dépôts et instruments dérivés

La société de gestion s'assurera que ces investissements sont effectués tout en maintenant l'amélioration du profil ESG du produit financier. En outre, Ces investissements sont, le cas échéant,

effectués conformément à nos processus internes, y compris dans le respect des garanties environnementales ou sociales minimales suivantes :

- La politique de gestion des risques. La politique de gestion des risques énonce les procédures nécessaires pour permettre à la société de gestion d'évaluer l'exposition de chaque produit financier qu'elle gère aux risques de marché, de liquidité, de durabilité et de contrepartie
- La Politique RBC, le cas échéant, en excluant les sociétés impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.) car ces sociétés sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

- Le produit financier doit se conformer à la Politique RBC en excluant les sociétés impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.) car ces sociétés sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement. De plus amples renseignements sur la politique de RBC, et en particulier sur les critères relatifs aux exclusions sectorielles sont accessibles sur le site de la société de gestion: Documentation Sustainability - <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/documentation-sustainability/>
- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille du produit financier doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de son univers d'investissement
- L'analyse ESG basée sur la méthodologie ESG propriétaire doit porter sur au moins 90% des actifs du produit financier (à l'exception des liquidités détenues à titre accessoire)
- Le produit financier doit investir au moins 20% de ses actifs dans des « investissements durables » définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR. Les critères permettant de qualifier un investissement comme un « investissement durable » sont indiqués à la question ci-dessus « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué? » et les seuils quantitatifs et qualitatifs sont mentionnés dans la méthodologie disponible sur le site internet de la société de gestion

En outre, la société de gestion a mis en place une politique de vote et d'engagement. Plusieurs exemples d'engagements sont détaillés dans la section vote et engagement du rapport intitulé Rapport Sustainability. Ces documents sont accessibles au lien suivant : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*
Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*
Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*
Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*
Non applicable

* * *

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2023, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable, en mai 2023. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») anciennement dénommée BNPP AM France jusqu'au 29.02.2024 (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V) :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ²	1,332	164,459	51,763

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V) :

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	184	40,710
<i>dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens</i>	164	35,724

Autres informations :

- **Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :**

	Nombre de fonds (31.12.2023)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2023
OPCVM	192	94
Fonds d'Investissement Alternatifs	299	50

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 6 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2022 à 958k EUR et 305k EUR;
- 288 collaborateurs de la succursale belge, dont 7 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2022 à 26 816k EUR et 4 369k EUR;
- 25 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2022 à 5 556k EUR et 1 890k EUR.
- 54 collaborateurs de la succursale italienne, dont 3 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2022 à 6 421k EUR et 1 802k EUR.
- 73 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 9 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2022 à 10 647k EUR et 2 557k EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

- En 2023, 4,2 k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2023.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2022, a été réalisé entre Juillet et Septembre 2023. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Globalement Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clefs : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés. Une recommandation -sans caractère d'alerte- a été émise en 2023, signalant que le cadre entourant les politiques de rémunération pour les sociétés de gestion déléguées externes n'assurait pas un alignement suffisant avec les exigences réglementaires et nécessitait d'être plus documenté.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine, ainsi qu'à ses répercussions en termes de pénurie d'énergie et d'approvisionnement alimentaire en Europe. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.

* * *

En date du 01 mars 2024, la société BNP Paribas Asset Management France sera renommée BNP Paribas Asset Management Europe.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Déclaration du choix des modalités d'exercice (Article L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation et aux statuts de la SICAV (Article 20) la direction générale de la société est assumée sous sa responsabilité, par le Président du Conseil d'Administration.

Déclaration des conventions réglementées (Articles L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention répondant à la définition suivante n'a été conclue :

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la première au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

NOM : Madame Caroline DELOZIERE-FRAQUELLI - Administrateur

Nom de la Société	Nature et nationalité de la Société	Mandat exercé
CamGestion Convertibles Europe	SICAV Française	Administrateur

NOM : Monsieur Eric DE TESSIERES - Administrateur

Nom de la Société	Nature et nationalité de la Société	Mandat exercé
CamGestion Convertibles Europe	SICAV Française	Administrateur
BNP Paribas Multistrategies Protection 80	SICAV Française	Président Directeur Général

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

NOM : Monsieur Frédéric SURRY – Administrateur et Président Directeur Général

Nom de la Société	Nature et nationalité de la Société	Mandat exercé
CamGestion Convertibles Europe	SICAV Française	Administrateur et Président Directeur Général

NOM : Madame Maryline JACQUET – Administrateur

Nom de la Société	Nature et nationalité de la Société	Mandat exercé
CamGestion Convertibles Europe	SICAV Française	Administrateur

Déclaration – Tableau des délégations (Articles L225-37-4 du Code de commerce)

Conformément à la réglementation il est déclaré qu'au 30 septembre 2024 aucune délégation en cours de validité n'a été accordée par l'Assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Société d'Investissement à Capital Variable

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Société d'Investissement à Capital Variable

1, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas

échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 06 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Bilan actif

	Exercice 30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	18,579,845.09
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	18,579,845.09
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	326,926,428.38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	326,926,428.38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	51,024,827.57
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	51,024,827.57
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3,912,705.99
OPCVM	3,912,705.99
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	146,520.00
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	77,913.19
Loans	-
Autres	77,913.19
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	400,668,240.22
Créances et comptes d'ajustement actifs	372,864.86
Comptes financiers	159,627.46
Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	532,492.32
TOTAL ACTIF I+II	401,200,732.54

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif

	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres :	-
Capital	361,329,204.63
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	39,601,813.15
Capitaux propres I :	400,931,017.78
Passifs de financement II	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	400,931,017.78
Passifs éligibles :	-
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	269,714.76
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	269,714.76
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	401,200,732.54

Compte de résultat

	Exercice 30/09/2024
Revenus financiers nets	-
Produits sur opérations financières	-
Produits sur actions	494,998.38
Produits sur obligations	3,534,120.31
Produits sur titres de créances	692,433.22
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	28,511.14
Sous-total Produits sur opérations financières	4,750,063.05
Charges sur opérations financières	-
Charges sur opérations financières	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-19,541.81
Sous-total charges sur opérations financières	-19,541.81
Total Revenus financiers nets (A)	4,730,521.24
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres Charges :	-
Frais de gestion de la société de gestion	-2,922,813.38
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-2,922,813.38
Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	1,807,707.86

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-574,910.50
Sous-total Revenus nets I = C + D	1,232,797.36
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-
Plus et moins-values réalisées	-8,299,169.67
Frais de transactions externes et frais de cession	-364,498.96
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-8,663,668.63
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	4,185,913.30
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-4,477,755.33
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	50,139,982.84
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	50,139,982.84
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-7,293,211.72
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	42,846,771.12
Acomptes :	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	39,601,813.15

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de la SICAV est d'obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de deux ans, une performance nette de frais supérieure ou égale à la performance de l'indicateur de référence Refinitiv Europe CB (EUR) RI (calculé coupons réinvestis).

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	43.01	45.98	39.64	41.11	45.44
Actif net (en k EUR)	128,158.00	96,387.36	62,634.51	116,726.55	164,212.36
Nombre de titres					
Actions D	2,979,063	2,095,923	1,579,845	2,839,049	3,613,790

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-1.07	2.96	-0.13	-0.17	-0.51
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	-0.25	-0.28	-0.24	-0.22	-0.04

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	163,472.99	175,796.92	152,460.16	159,060.60	176,860.44
Actif net (en k EUR)	227,390.93	157,514.05	112,363.14	96,231.67	60,132.55
Nombre de titres					
Actions D	1,391	896	737	605	340

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-4,087.36	11,321.81	-530.48	-658.13	-1,969.18
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	-1.33	-42.87	70.58	79.43	851.48

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	141.94	152.95	132.91	138.94	154.80
Actif net (en k EUR)	301,141.13	265,447.10	180,290.29	166,458.97	129,721.48
Nombre de titres					
Actions D	2,121,496.115	1,735,443.343	1,356,463.094	1,198,031.682	837,965.340

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-3.72	9.84	-0.46	-0.57	-1.71
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	0.23	0.26	0.35	0.34	1.04

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe X (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)				
Actions D	160,407.09	173,364.57	151,104.34	158,434.14
Actif net (en k EUR)	274,135.73	230,748.24	194,471.30	202,637.27
Nombre de titres				
Actions D	1,709	1,331	1,287	1,279

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes				
Actions D	-4,001.09	11,143.36	-527.19	-650.92
Capitalisation unitaire sur revenus				
Actions D	801.85	811.38	896.95	869.08

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	43.71	47.01	40.76	42.53	47.29
Actif net (en k EUR)	41,049.01	39,316.25	36,783.25	35,144.78	46,864.62
Nombre de titres					
Actions D	939,033	836,332	902,217	826,252	990,915

Date de mise en paiement	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Actions D	-0.76	3.02	-0.14	-0.17	-0.52
Capitalisation unitaire sur revenus					
Actions D	0.12	-0.01	0.01	0.02	0.22

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Synthèse de l'offre de gestion

Caractéristiques de la SICAV « CamGestion Convertibles Europe »	Codes ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription
Catégorie d'action « Classic »	FR0000285629			Actions offertes à tous souscripteurs et plus particulièrement destinées à servir de support à des contrats d'assurance -vie et/ou de capitalisation en unités de compte.	Souscription initiale : une action Souscription ultérieure : une action
Catégorie d'action « I »	FR0010522193	Résultat net : Capitalisation et/ou distribution Plus-values nettes réalisées :	Euro	Actions réservées aux investisseurs institutionnels souscrivant pour montant minimum équivalent à 10 millions d'euros en nombre entier d'actions.	Souscription initiale : montant minimum équivalent à 10 millions d'euros en nombre entier d'actions Souscription ultérieure : une action
Catégorie d'action « X »	FR0010927954	Capitalisation		Actions réservées aux OPCVM nourriciers gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe	Souscription initiale : une action Souscription ultérieure : une action
Catégorie d'action « R »	FR0011031681			Actions réservées aux OPCVM et sociétés du Groupe BNP Paribas	Souscription initiale : un millième d'action ou l'équivalent en montant Souscription ultérieure : un millième ou l'équivalent en montant

Catégorie d'action « Privilège »	FR0013276425	Résultat net : Capitalisation et/ou distribution Plus-values nettes réalisées : Capitalisation	Euro	Réserve aux souscripteurs conseillés par des conseils indépendants au sens de MIF 2 (1), et à la gestion sous mandat (GSM)	Souscription initiale : une action Souscription ultérieure : une action
----------------------------------	--------------	---	------	--	--

(1) Distributeurs de pays membres de l'Espace Economique Européen fournissant uniquement un service de conseil indépendant au sens de la Directive MIF 2004/39.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing

La SICAV a choisi de mettre en place un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing.

Le mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing consiste à faire supporter, en cas de souscriptions ou de rachats de parts significatifs, aux porteurs de la SICAV à l'origine de ces souscriptions ou rachats les coûts de réaménagement du portefeuille de la SICAV (frais liés à l'achat ou à la vente de titres générés par les mouvements de passif de la SICAV).

La valeur liquidative de la SICAV est ajustée à la hausse (en cas de souscription nette) ou à la baisse (en cas de rachat net) pour protéger les porteurs présents dans la SICAV de l'effet de dilution de la performance généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Le swing pricing vise à réduire pour les porteurs détenant des parts de la SICAV les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux nouvelles entrées (souscriptions) ou aux nouvelles sorties (rachats) dans la SICAV.

La SICAV calcule une valeur liquidative ajustée lorsque le montant net des souscriptions ou des rachats sur l'ensemble des catégories de parts de la SICAV, centralisés un jour de calcul de la valeur liquidative, dépasse un seuil prédéterminé par la SICAV (seuil de déclenchement) en fonction des conditions de marché. La valeur liquidative supportant ces ordres de souscription ou de rachat sera alors ajustée à la hausse, dans le cas de souscriptions nettes, ou à la baisse, dans le cas de rachats nets, à l'aide d'un pourcentage d'ajustement (facteur d'ajustement) fixé par la société de gestion.

La société de gestion a adopté une politique d'application du mécanisme de swing pricing qui définit les mesures organisationnelles et administratives ainsi que les conditions d'application du seuil de déclenchement et du facteur d'ajustement (politique de swing pricing). Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont revus périodiquement par la société de gestion.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Frais de fonctionnement et de gestion

FRAIS FACTURES A LA SICAV	ASSIETTE		TAUX / BAREME
FRAIS DE GESTION FINANCIERE ET FRAIS ADMINISTRATIFS EXTERNES AU GESTIONNAIRE FINANCIER PAR DELEGATION	Actif net, OPC inclus		Catégorie d'actions « Classic » : 1,20% TTC maximum Catégorie d'actions « I » : 0,60% TTC maximum Catégorie d'actions « X » : 0,10% TTC maximum Catégorie d'actions « R » : 0,60% TTC maximum Catégorie d'actions « Privilège » : 0,60% TTC maximum
COMMISSIONS DE MOUVEMENT Prestataire percevant des commissions de mouvement : Le gestionnaire financier par délégation perçoit la totalité des commissions de mouvement.	Actions	Montant brut en contre-valeur Euro	0,359% maximum
	Obligations		0,239% maximum
	Options	Prime	Options françaises : 1% maximum
		Par option	Options étrangères : 10 euros
Contrats à Terme	Par contrat	10 euros	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE			Néant

Frais facturés à la SICAV :

Définition générale : Ces frais recouvrent les frais de gestion financière, les frais administratifs externes au gestionnaire financier par délégation et les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion).

Une partie des frais facturés à la SICAV peut également être destinée à rémunérer le(s) distributeur(s) de la SICAV au titre de son (leur) activité de conseil et de placement (entre 18% et 65% selon le(s) distributeur(s) et le type d'actions).

Aux frais facturés à la SICAV peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance : celles-ci rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que la SICAV a dépassé son objectif de performance. Elles sont donc facturées à la SICAV ;
- des commissions de mouvement facturées à la SICAV.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

- Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions Classic.
- Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions I.
- Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions X.
- Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions R.
- Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions Privilege.

Affectation des plus-values nettes réalisées

- Capitalisation pour la catégorie d'actions Classic.
- Capitalisation pour la catégorie d'actions I.
- Capitalisation pour la catégorie d'actions R.
- Capitalisation pour la catégorie d'actions X.
- Capitalisation pour la catégorie d'actions Privilege..

Changements affectant la Sicav

07/12/2023 : Rachat total de l'Action X.

Exposition directe aux marchés de crédit

Fonds détenant : Obligations convertibles en actions, Obligations et valeurs assimilées, Titres de créances, Opérations temporaires sur titres, Opérations de cession sur instruments financiers, Dérivés de crédits

L'information permettant de distinguer Invest grade, Non invest Grade et Non notés a été communiquée par la Société de gestion au valorisateur.

Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	617,199,236.18
Flux de l'exercice :	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	114,348,501.38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-373,900,741.85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1,807,707.86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-8,663,668.63
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	50,139,982.84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	400,931,017.78

Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

	Exercice 30/09/2024
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	1,166,692
Nombre de titres rachetés	391,951
Catégorie de classe I (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	6
Nombre de titres rachetés	271
Catégorie de classe R (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	324,926.000
Nombre de titres rachetés	684,992.342
Catégorie de classe X (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	-
Nombre de titres rachetés	1,279
Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	334,521
Nombre de titres rachetés	169,858
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	539.73
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN de l'action	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0000285629	Classic	Distribution	EUR	164,212,363.57	3,613,790	45.44
FR0010522193	I	Distribution	EUR	60,132,550.55	340	176,860.44
FR0011031681	R	Distribution	EUR	129,721,482.54	837,965.340	154.80
FR0013276425	Privilege	Distribution	EUR	46,864,621.12	990,915	47.29

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		FR	DE	ES	NL	Pays
Actif						Néant
Actions et valeurs assimilées	18,579.85	9,104.25	5,554.13	2,268.20	1,653.27	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	4,957.93					
Options	845.03					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	24,382.80					

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
Allemagne	93,122.42	14,721.47	39,272.73	39,128.21	50,693.28	42,429.13
France	67,922.51	23,683.72	40,947.95	3,290.83	48,234.23	19,688.28
Pays-Bas	58,652.52	11,344.68	36,442.21	10,865.63	57,476.07	1,176.45
Italie	34,533.60	-	34,533.60	-	26,145.00	8,388.60
Royaume-Uni	23,151.88	-	23,151.88	-	23,151.88	-
Autres	49,543.50	26,745.56	19,979.18	2,818.76	35,115.20	14,428.31
TOTAL	326,926.43	76,495.44	194,327.56	56,103.43	240,815.66	86,110.77

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	51,024.83	51,024.83	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	159.63	-	-	-	159.63
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		51,024.83	-	-	159.63

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	12,234.10	38,790.72
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	159.63	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	159.63	-	-	12,234.10	38,790.72

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	USD	GBP	CHF	SEK	Autres devises
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	27,789.48	17,649.18	4,961.33	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0.27	-	19.12	0.73	0.00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
TOTAL	27,789.75	17,649.18	4,980.45	0.73	0.00

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	34,685.84	7,812.49	284,428.10
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	5,740.81	-	45,284.02
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	40,426.65	7,812.49	329,712.12

Les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe « Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe » qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	146,520.00	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	360,363.90	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		-
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 30/09/2024
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	360,363.90
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	12,500.96
TOTAL DES CREANCES	372,864.86
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	269,714.76
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	269,714.76

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,604,412.97	1.21
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	400,856.49	0.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	616,702.16	0.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	30,635.85	0.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	270,205.91	0.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 30/09/2024
Immobilisations	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	6,524,241.43
OPC	3,912,705.99
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	-154,824.22
Sommes distribuables au titre du revenu net	-154,824.22
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-154,824.22
Total	-154,824.22
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1,846,905.12
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-1,846,905.12
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-1,846,905.12
Total	-1,846,905.12
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	289,503.55
Sommes distribuables au titre du revenu net	289,503.55
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	289,503.55
Total	289,503.55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-669,522.51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-669,522.51
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-669,522.51
Total	-669,522.51
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	872,489.24
Sommes distribuables au titre du revenu net	872,489.24
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	872,489.24
Total	872,489.24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1,439,451.59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-1,439,451.59
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-1,439,451.59
Total	-1,439,451.59
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Revenus nets	225,628.79
Sommes distribuables au titre du revenu net	225,628.79
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	225,628.79
Total	225,628.79
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/09/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	-521,876.11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	-521,876.11
Affectation	
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-521,876.11
Total	-521,876.11
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				18,579,845.09	4.63
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				18,579,845.09	4.63
BUREAU VERITAS SA Services divers	31,155.00	29.78	EUR	927,795.90	0.23
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG Télécommunication	82,597.00	26.39	EUR	2,179,734.83	0.54
ELIS SA -W/I Services divers	101,478.00	18.74	EUR	1,901,697.72	0.47
ENCAVIS AG-TEND Distribution Energie	141,428.00	17.40	EUR	2,460,847.20	0.61
IBERDROLA SA Distribution Energie	163,297.00	13.89	EUR	2,268,195.33	0.57
KONINKLIJKE KPN NV Télécommunication	450,605.00	3.67	EUR	1,653,269.75	0.41
MICHELIN (CGDE) Machines et Véhicules	35,000.00	36.46	EUR	1,276,100.00	0.32
SANOFI Produits pharmaceutiques	23,154.00	102.90	EUR	2,382,546.60	0.59
TAG IMMOBILIEN AG Immobilier et logement	55,000.00	16.61	EUR	913,550.00	0.23
TOTALENERGIES SE Distribution Energie	15,824.00	58.50	EUR	925,704.00	0.23
VEOLIA ENVIRONNEMENT Distribution Energie	57,263.00	29.52	EUR	1,690,403.76	0.42
Obligations convertibles en actions				326,926,428.38	81.54
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				326,926,428.38	81.54
ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT Hôtellerie - Loisir	97,528.00	51.20	EUR	4,993,726.18	1.25
AIR FRANCE-KLM 22-23/02/2171 CV FRN Transports et matériel de transport	2,000,000.00	102.45	EUR	2,063,210.43	0.51
AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV Services divers	6,400,000.00	123.40	EUR	7,943,699.93	1.98
AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV Electrique - Electronique	4,000,000.00	97.01	EUR	3,880,280.00	0.97
BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV Services divers	3,300,000.00	94.20	EUR	3,123,038.31	0.78
BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV Bureau	3,000,000.00	100.49	EUR	3,033,678.49	0.76
BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV Electrique - Electronique	900,000.00	129.80	EUR	1,176,453.07	0.29
BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV Banques et assurances	3,000,000.00	123.52	EUR	3,705,480.00	0.92

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CAMPARI MILANO 2.375% 24-17/01/2029 CV Biens de consommation	2,300,000.00	97.87	EUR	2,262,462.69	0.56
CITIGROUP GLOB L 0% 23-15/03/2028 CV Autres organismes de credit	3,600,000.00	107.62	EUR	3,874,212.00	0.97
DELIVERY HERO AG 1% 20-23/01/2027 CV Internet	7,800,000.00	90.26	EUR	7,055,484.91	1.76
DELIVERY HERO AG 1.5% 20-15/01/2028 CV Internet	6,700,000.00	84.90	EUR	5,710,008.73	1.42
DELIVERY HERO AG 3.25% 23-21/02/2030 CV Internet	6,800,000.00	104.33	EUR	7,120,006.14	1.78
DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV Transports et matériel de transport	9,700,000.00	97.52	EUR	9,463,238.90	2.36
DIASORIN 0% 21-05/05/2028 CV Produits pharmaceutiques	6,700,000.00	87.75	EUR	5,879,049.00	1.47
DUFYR ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV Distribution - Commerce	4,800,000.00	97.31	CHF	4,961,325.61	1.24
EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV Services divers	45,198.00	58.33	EUR	2,636,263.75	0.66
ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV Services divers	3,100,000.00	129.05	EUR	4,002,429.96	1.00
FEMSA 2.625% 23-24/02/2026 CV Biens de consommation	3,300,000.00	99.17	EUR	3,324,817.35	0.83
FORTIS BNK SA/NV 07-29/12/2049 FRN CV Banques et assurances	3,000,000.00	93.76	EUR	2,818,761.43	0.70
GLANBIA COOP SOC 1.875% 22-27/01/2027 CV Biens de consommation	2,500,000.00	106.36	EUR	2,667,604.45	0.67
GLOBALWAFERS 1.5% 24-23/01/2029 CV Electrique - Electronique	2,900,000.00	95.02	EUR	2,785,783.50	0.69
INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV Transports et matériel de transport	8,800,000.00	100.62	EUR	8,891,327.98	2.22
IWG GROUP 0.5% 20-09/12/2027 CV Immobilier et logement	3,000,000.00	93.83	GBP	3,388,625.72	0.85
JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV Transports et matériel de transport	4,300,000.00	99.58	GBP	5,172,152.32	1.29
JPMORGANCHASEFIN 0% 22-14/01/2025 CV Autres organismes de credit	3,400,000.00	106.21	EUR	3,611,276.00	0.90
JPMORGANCHASEFIN 0% 22-29/04/2025 CV Autres organismes de credit	2,700,000.00	135.77	EUR	3,665,844.00	0.91
JUST EAT TAKEA 0% 21-09/08/2025 CV Internet	5,500,000.00	95.55	EUR	5,255,415.00	1.31
JUST EAT TAKEA 0.625% 21-09/02/2028 CV Internet	4,000,000.00	84.38	EUR	3,378,748.48	0.84

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
JUST EAT TAKEA 1.25% 20-30/04/2026 CV Internet	5,100,000.00	93.88	EUR	4,814,979.95	1.20
LEG IMMOBILIEN 0.875% 17-01/09/2025 CV Immobilier et logement	5,300,000.00	99.14	EUR	5,258,232.34	1.31
LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV Immobilier et logement	6,400,000.00	106.38	EUR	6,813,485.59	1.70
MERRILL LYNCH BV 0% 23-30/01/2026 CV Autres organismes de credit	1,100,000.00	100.92	EUR	1,110,098.00	0.28
MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV Aéronautique	4,200,000.00	97.83	EUR	4,110,083.18	1.03
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV Distribution Energie	2,400,000.00	101.38	EUR	2,436,598.94	0.61
NEXITY 0.25% 18-02/03/2025 CV FLAT Immobilier et logement	50,165.00	66.47	EUR	3,334,517.72	0.83
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV Services divers	8,200,000.00	86.76	EUR	7,114,238.00	1.77
NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV Services divers	7,800,000.00	93.85	EUR	7,380,111.08	1.84
NORDEX SE 4.25% 23-14/04/2030 CV Distribution Energie	3,500,000.00	120.57	EUR	4,289,603.36	1.07
OCADO GROUP PLC 0.75% 20-18/01/2027 CV Internet	4,600,000.00	83.34	GBP	4,616,207.63	1.15
ORPAR 2% 24-07/02/2031 CV Autres organismes de credit	1,300,000.00	93.13	EUR	1,227,623.10	0.31
PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV Machines et Véhicules	3,400,000.00	103.21	EUR	3,509,140.00	0.88
QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV Produits pharmaceutiques	7,200,000.00	94.02	USD	6,065,470.19	1.51
QIAGEN NV 1% 18-13/11/2024 CV Produits pharmaceutiques	6,800,000.00	99.55	USD	6,089,268.01	1.52
QIAGEN NV 2.5% 24-10/09/2031 CV Produits pharmaceutiques	4,400,000.00	102.63	USD	4,052,142.95	1.01
RAG STIFTUNG 0% 20-17/06/2026 CV Siderurgie Minerais et Métaux	2,100,000.00	101.67	EUR	2,135,133.00	0.53
RAG STIFTUNG 1.875% 22-16/11/2029 CV Siderurgie Minerais et Métaux	11,000,000.00	117.29	EUR	12,980,899.59	3.24
RHEINMETALL 1.875% 23-07/02/2028 CV Aéronautique	3,900,000.00	162.14	EUR	6,334,601.18	1.58
RHEINMETALL 2.25% 23-07/02/2030 CV Aéronautique	3,900,000.00	166.51	EUR	6,507,314.01	1.62
SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV Aéronautique	32,809.00	221.30	EUR	7,260,762.94	1.81

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV Produits Chimique	4,700,000.00	124.74	EUR	5,870,712.74	1.46
SALINI SPA 4% 24-30/05/2028 CV Construction et matériaux de construction	2,300,000.00	109.29	EUR	2,517,885.93	0.63
SELENA 0% 20-25/06/2025 CV Holdings et sociétés financières	2,900,000.00	97.14	EUR	2,817,205.00	0.70
SHOP APOTHEKE 0% 21-21/01/2028 CV Distribution - Commerce	3,000,000.00	95.27	EUR	2,858,160.00	0.71
SIMON GLOBAL DEV 3.5% 23-14/11/2026 CV Holdings et sociétés financières	7,800,000.00	113.44	EUR	8,953,936.27	2.23
SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV Electrique - Electronique	17,090.00	167.32	EUR	2,859,430.44	0.71
SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV Construction et matériaux de construction	5,400,000.00	117.39	EUR	6,361,873.83	1.59
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV Electrique - Electronique	4,400,000.00	99.89	USD	3,938,138.97	0.98
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/25 CV Electrique - Electronique	8,800,000.00	96.95	USD	7,644,460.37	1.91
TAG IMMO AG 0.625% 20-27/08/2026 CV Immobilier et logement	4,600,000.00	93.66	EUR	4,311,356.50	1.08
TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV Services divers	4,900,000.00	105.69	EUR	5,196,709.10	1.30
UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV Ordinateurs logiciels	3,900,000.00	88.55	EUR	3,535,056.75	0.88
VEOLIA ENVRNMT 0% 19-01/01/2025 CV Distribution Energie	91,529.00	31.47	EUR	2,880,783.75	0.72
WENDEL SE 2.625% 23-27/03/2026 CV Holdings et sociétés financières	6,500,000.00	104.21	EUR	6,861,806.03	1.71
WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV Distribution - Commerce	3,900,000.00	94.76	GBP	4,472,193.70	1.12
WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV Services divers	98,295.00	111.36	EUR	10,945,738.02	2.73
ZALANDO SE 0.625% 20-06/08/2027 CV Distribution - Commerce	10,600,000.00	90.62	EUR	9,616,065.89	2.40
Titres de créances				51,024,827.57	12.73
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé				51,024,827.57	12.73
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV Construction et matériaux de construction	6,900,000.00	106.61	EUR	7,364,295.23	1.84
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV Construction et matériaux de construction	10,900,000.00	87.85	EUR	9,646,128.33	2.41
CELLNEX TELECOM 2.125% 23-11/08/2030 CV Construction et matériaux de construction	7,800,000.00	106.01	EUR	8,292,237.70	2.07

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 30 Septembre 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CITIGROUP GLOBAL 1% 24-09/04/2029 CV Autres organismes de credit	700,000.00	98.60	EUR	693,652.05	0.17
ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV Distribution Energie	5,600,000.00	102.37	EUR	5,740,810.85	1.43
SCHNEIDER ELEC 1.625% 24-28/06/2031 CV Electrique - Electronique	8,300,000.00	104.06	EUR	8,672,121.97	2.16
SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV Electrique - Electronique	5,100,000.00	125.58	EUR	6,439,424.09	1.61
SNAM 3.25% 23-29/09/2028 CV Distribution Energie	4,000,000.00	104.38	EUR	4,176,157.35	1.04
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				3,912,705.99	0.98
OPCVM				3,912,705.99	0.98
BNP PARIBAS CASH INVEST R	73.963	52,900.86	EUR	3,912,705.99	0.98
Instruments financiers à terme				146,520.00	0.04
Futures				-53,550.00	-0.01
STOXX 600 REAL ESTATE (SX86P) 20/12/2024	691.00	143.50	EUR	-53,550.00	-0.01
Options				146,520.00	0.04
CALL RHEINMETALL AG 20/06/2025 560	45.00	32.56	EUR	146,520.00	0.04
Appels de marge				53,550.00	0.01
Autres actifs éligibles				77,913.19	0.02
Autres				77,913.19	0.02
PIERRE & VACANCES CW 15/09/2027 P&V	338,753.00	0.23	EUR	77,913.19	0.02
Créances				372,864.86	0.09
Dettes				-269,714.76	-0.07
Autres comptes financiers				159,627.46	0.04
TOTAL ACTIF NET			EUR	400,931,017.78	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Change à terme						
Total	-	-		-		-

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
STOXX 600 REAL ESTATE (SX86P) 20/12/2024	691.00	-	-53,550.00	4,957,925.00
Sous total		-	-53,550.00	4,957,925.00
Options				
CALL RHEINMETALL AG 20/06/2025 560	45.00	146,520.00	-	845,030.02
Sous total		146,520.00	-	845,030.02
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		146,520.00	-53,550.00	5,802,955.02

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	400,521,720.22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	92,970.00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	586,042.32
Autres passifs (-)	269,714.76
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	400,931,017.78

RESOLUTIONS

Assemblée Générale Ordinaire Du 14 janvier 2025

PROCES-VERBAL

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée générale ordinaire constate que le capital, qui s'élevait le 29 septembre 2023 à 618,800,405.70 divisés en 2,839,049 actions de catégorie « Classic », en 605 actions de catégorie « I », en 1,198,031.682 actions de catégorie « R », et en 826,252 actions de catégorie Privilège, s'élevait le 30 septembre 2024 à 361,329,204.63 euros, divisés en 3,613,790 actions de catégorie « Classic », en 340 actions de catégorie « I », en 837,965.340 actions de catégorie « R » et en 990,915 actions Privilège.

Résolution approuvée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire approuve l'affectation et la répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2024, telles qu'elles sont proposées par le Conseil d'administration.

Ainsi, conformément aux statuts, l'Assemblée générale ordinaire arrête le résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2024 à 1,232,797.36 euros, correspondant au montant distribuable, et décide de l'affecter en capitalisation, ainsi qu'il suit :

- Pour la catégorie d'actions « Classic » : la somme de -154 824.22 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « I » : la somme de 289,503.55 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « R » : la somme de 872,489.24 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « Privilège » : la somme de 225,628.79 euros.

Conformément à la loi il est rappelé qu'aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice et n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Résolution approuvée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire approuve l'affectation et la répartition des moins-values de l'exercice clos le 30 septembre 2024, telles qu'elles sont proposées par le Conseil d'administration.

Ainsi, conformément aux statuts, l'Assemblée générale ordinaire arrête les moins-values réalisées de l'exercice clos le 30 septembre 2024 à -4,477,755.33 euros, nettes de frais, correspondant au montant distribuable, et décide de l'affecter en capitalisation, ainsi qu'il suit :

- Pour la catégorie d'actions « Classic » : la somme de -1,846,905.12 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « I » : la somme de -669,522.51 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « R » : la somme de -1,439,451.59 euros ;
- Pour la catégorie d'actions « Privilège » : la somme de -521,876.11 euros.

Conformément à la loi il est rappelé qu'aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice et n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Résolution approuvée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises à l'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Frédéric SURRY pour une durée de trois ans soit jusqu' à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.

Résolution approuvée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises à l'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Maryline JACQUET pour une durée de trois ans soit jusqu' à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.

Résolution approuvée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises à l'Assemblée générale ordinaire, sur proposition du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Caroline DELOZIERE-FRAQUELLI pour une durée de trois ans soit jusqu' à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos à fin septembre 2027.

Résolution approuvée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes en exécution des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et en approuve les conclusions.

Résolution approuvée à l'unanimité.

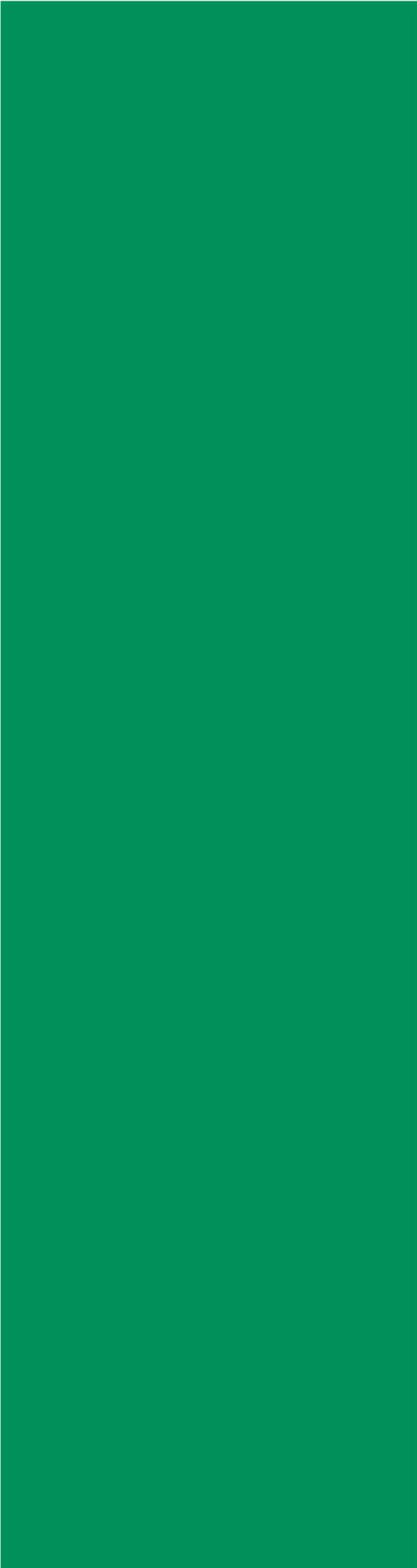
HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs aux sociétés « LVPRO » et « Petites Affiches/Lextenso » et plus généralement à tout porteur d'un exemplaire, d'une copie du présent procès-verbal, ou d'un extrait de celui-ci, pour effectuer les formalités légales.

Résolution approuvée à l'unanimité.

ANNEXE

Le rapport annuel N-1 (format ancien plan comptable) est présenté en annexe conformément au Règlement ANC n°2022-03.



**CAMGESTION CONVERTIBLES
EUROPE**

Rapport annuel au 29 Septembre 2023

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT FRANCE

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

414 958 264 R.C.S. PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Bilan actif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	617,328,511.39	560,204,425.91
Actions et valeurs assimilées	23,378,293.34	33,281,808.95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	23,378,293.34	33,281,808.95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	523,521,771.54	418,927,525.54
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	523,521,771.54	418,927,525.54
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	51,603,485.63	50,136,422.19
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	51,603,485.63	50,136,422.19
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	18,723,334.98	57,858,669.23
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	18,723,334.98	57,858,669.23
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	101,625.90	-
Créances	58,293.68	1,538,890.80
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	58,293.68	1,538,890.80
Comptes financiers	57,711.02	33,731,590.21
Liquidités	57,711.02	33,731,590.21
TOTAL DE L'ACTIF	617,444,516.09	595,474,906.92

Bilan passif

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Capitaux propres	-	-
Capital	618,800,405.70	587,268,423.07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2,549,980.28	-2,043,403.43
Résultat de l'exercice (a,b)	948,810.76	1,317,469.95
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 617,199,236.18	 586,542,489.59
 Instruments financiers	 -	 -
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
 Dettes	 245,279.91	 8,932,417.33
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	245,279.91	8,932,417.33
 Comptes financiers	 -	 -
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
 TOTAL DU PASSIF	 617,444,516.09	 595,474,906.92

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
vente EURO STOXX 50 - FUTURE 16/12/2022		20,718,750.00
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	643,065.90	1,610,114.21
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2,948,903.40	2,738,912.92
Produits sur titres de créances	370,459.12	314,114.29
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	18,357.67	-
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	45,130.47	297.75
TOTAL I	4,025,916.56	4,663,439.17
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-73.47	-117,759.73
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-73.47	-117,759.73
Résultat sur opérations financières (I + II)	4,025,843.09	4,545,679.44
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-2,918,903.33	-3,195,343.67
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	1,106,939.76	1,350,335.77
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-158,129.00	-32,865.82
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	948,810.76	1,317,469.95

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes au gestionnaire financier par délégation

- 1,20 % TTC maximum pour la catégorie d'actions Classic.
- 0,60 % TTC maximum pour la catégorie d'actions I.
- 0,10 % TTC maximum pour la catégorie d'actions X.
- 0,60 % TTC maximum pour la catégorie d'actions R.
- 0,60 % TTC maximum pour la catégorie d'actions Privilege.

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, OPCVM inclus. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant.

Commission de surperformance

Néant.

Rétrocession de frais de gestion

Néant.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions Classic.
Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions I.
Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions X.
Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions R.
Capitalisation et/ou distribution pour la catégorie d'actions Privilège.

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la catégorie d'actions Classic.
Capitalisation pour la catégorie d'actions I.
Capitalisation pour la catégorie d'actions X.
Capitalisation pour la catégorie d'actions R.
Capitalisation pour la catégorie d'actions Privilège.

Changements affectant la SICAV

Néant.

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Actif net en début d'exercice	586,542,489.59	789,413,001.17
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	63,745,193.82	34,273,771.85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-58,167,723.55	-140,138,189.60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18,160,157.69	21,303,942.47
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22,134,868.35	-25,309,327.76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	18,739.80	4,660,980.00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2,228,015.00	-1,427,735.00
Frais de transaction	-385,158.61	-724,785.18
Différences de change	3,600,302.52	-274,031.36
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	28,800,553.51	-98,444,847.77
Différence d'estimation exercice N	-33,381,005.61	-62,181,559.12
Différence d'estimation exercice N-1	62,181,559.12	-36,263,288.65
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-1,859,375.00	1,859,375.00
Différence d'estimation exercice N	-	1,859,375.00
Différence d'estimation exercice N-1	-1,859,375.00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1,106,939.76	1,350,335.77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	617,199,236.18	586,542,489.59

Complément d'information 1

	Exercice 29/09/2023
Immobilisations	
Valeur des immobilisations	-
Amortissement des immobilisations	-
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	2,838,517.96
Titres de taux	7,368,783.31
OPC	18,723,334.98
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2023	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	1,434,399	
Nombre de titres rachetés	175,195	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	132	
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	8,957.619	
Nombre de titres rachetés	167,389.031	
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	-	
Nombre de titres rachetés	8	
Catégorie de classe Privilege (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	48,945	
Nombre de titres rachetés	124,910	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	1,168,927.54	1.20
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	621,708.32	0.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe R (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	705,437.50	0.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2023	
Catégorie de classe X (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	202,127.96	0.10
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	220,702.01	0.60
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/09/2023
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Valorisation des achats de devises à terme	
Contrevaleur des ventes à terme	
Autres débiteurs divers	
Coupons à recevoir	58,293.68
TOTAL DES CREANCES	58,293.68
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Valorisation des ventes de devises à terme	
Contrevaleur des achats à terme	
Frais et charges non encore payés	245,279.91
Autres créditeurs divers	
Provision pour risque des liquidités de marché	
TOTAL DES DETTES	245,279.91

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/09/2023
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	523,521,771.54
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	523,521,771.54
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	51,603,485.63
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	51,603,485.63
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	51,603,485.63
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	512,605,791.43	-	10,915,980.11	-
Titres de créances	51,603,485.63	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	57,711.02
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	29,636,064.15	72,245,846.08	220,393,085.85	153,710,625.21	47,536,150.25
Titres de créances	-	-	8,128,739.35	21,725,538.70	21,749,207.58
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	57,711.02	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	GBP	CHF	NOK
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	44,607,649.38	22,711,001.28	6,717,416.76	-
Titres de créances	-	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	27,876.72	-
Comptes financiers	5,434.45	974.22	-	4.47
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-643,971.24	-384,703.93
Total	-643,971.24	-384,703.93
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-643,971.24	-384,703.93
Total	-643,971.24	-384,703.93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-487,054.76	-217,255.21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-487,054.76	-217,255.21
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-487,054.76	-217,255.21
Total	-487,054.76	-217,255.21
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	48,055.37	52,020.91
Total	48,055.37	52,020.91
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	48,055.37	52,020.91
Total	48,055.37	52,020.91
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-398,170.98	-390,965.06
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-398,170.98	-390,965.06
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-398,170.98	-390,965.06
Total	-398,170.98	-390,965.06
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	415,613.79	478,746.33
Total	415,613.79	478,746.33
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	415,613.79	478,746.33
Total	415,613.79	478,746.33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-686,802.03	-628,701.30
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-686,802.03	-628,701.30
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-686,802.03	-628,701.30
Total	-686,802.03	-628,701.30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe X (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,111,562.83	1,154,377.32
Total	1,111,562.83	1,154,377.32
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,111,562.83	1,154,377.32
Total	1,111,562.83	1,154,377.32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-832,538.08	-678,495.15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-832,538.08	-678,495.15
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-832,538.08	-678,495.15
Total	-832,538.08	-678,495.15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	17,550.01	17,029.32
Total	17,550.01	17,029.32
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	17,550.01	17,029.32
Total	17,550.01	17,029.32
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2023	Exercice 30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-145,414.43	-127,986.71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-145,414.43	-127,986.71
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-145,414.43	-127,986.71
Total	-145,414.43	-127,986.71
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe Classic (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	43.91	43.01	45.98	39.64	41.11
Actif net (en k EUR)	162,207.82	128,158.00	96,387.36	62,634.51	116,726.55
Nombre de titres					
Actions D	3,693,408	2,979,063	2,095,923	1,579,845	2,839,049

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Actions D	0.74	-1.07	2.96	-0.13	-0.17
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Actions D	-0.20	-0.25	-0.28	-0.24	-0.22

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	165,890.11	163,472.99	175,796.92	152,460.16	159,060.60
Actif net (en k EUR)	240,540.67	227,390.93	157,514.05	112,363.14	96,231.67
Nombre de titres					
Actions D	1,450	1,391	896	737	605

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Actions D	2,790.73	-4,087.36	11,321.81	-530.48	-658.13
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Actions D	197.76	-1.33	-42.87	70.58	79.43

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe R (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	143.75	141.94	152.95	132.91	138.94
Actif net (en k EUR)	356,265.81	301,141.13	265,447.10	180,290.29	166,458.97
Nombre de titres					
Actions D	2,478,250.062	2,121,496.115	1,735,443.343	1,356,463.094	1,198,031.682

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Actions D	2.41	-3.72	9.84	-0.46	-0.57
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Actions D	0.45	0.23	0.26	0.35	0.34

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe X (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	161,964.34	160,407.09	173,364.57	151,104.34	158,434.14
Actif net (en k EUR)	335,428.16	274,135.73	230,748.24	194,471.30	202,637.27
Nombre de titres					
Actions D	2,071	1,709	1,331	1,287	1,279

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Actions D	2,720.43	-4,001.09	11,143.36	-527.19	-650.92
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Actions D	981.60	801.85	811.38	896.95	869.08

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Catégorie de classe Privilège (Devise: EUR)

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Valeur liquidative (en EUR)					
Actions D	44.36	43.71	47.01	40.76	42.53
Actif net (en k EUR)	44,755.82	41,049.01	39,316.25	36,783.25	35,144.78
Nombre de titres					
Actions D	1,008,916	939,033	836,332	902,217	826,252

Date de mise en paiement	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Actions D	0.74	-0.76	3.02	-0.14	-0.17
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Actions D	0.05	0.12	-0.01	0.01	0.02

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				23,378,293.34	3.79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				23,378,293.34	3.79
BNP PARIBAS	46,972.00	60.43	EUR	2,838,517.96	0.46
BUREAU VERITAS SA	98,125.00	23.51	EUR	2,306,918.75	0.37
CARREFOUR SA	91,809.00	16.29	EUR	1,495,109.57	0.24
EDENRED	41,310.00	59.28	EUR	2,448,856.80	0.40
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	25,271.00	116.50	EUR	2,944,071.50	0.48
MERCEDES-BENZ GROUP AG	19,497.00	65.89	EUR	1,284,657.33	0.21
MICHELIN (CGDE)	45,000.00	29.07	EUR	1,308,150.00	0.21
PERNOD RICARD SA	11,649.00	157.85	EUR	1,838,794.65	0.30
PUMA SE	24,184.00	58.80	EUR	1,422,019.20	0.23
TOTALENERGIES SE	41,104.00	62.31	EUR	2,561,190.24	0.41
VEOLIA ENVIRONNEMENT	57,263.00	27.43	EUR	1,570,724.09	0.25
WORLDLINE SA - W/I	51,005.00	26.65	EUR	1,359,283.25	0.22
Obligations et valeurs assimilées				523,521,771.54	84.82
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				523,521,771.54	84.82
ABU DHABI NAT 0.7% 21-04/06/2024 CV	2,600,000.00	96.02	USD	2,363,768.70	0.38
ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	154,605.00	45.52	EUR	7,036,846.58	1.14
AIR FRANCE-KLM 22-23/02/2171 CV FRN	3,400,000.00	104.58	EUR	3,580,342.28	0.58
AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	6,800,000.00	114.66	EUR	7,845,935.87	1.27
AMERICA MOVIL BV 0% 21-02/03/2024 CV	22,400,000.00	101.84	EUR	22,812,160.00	3.70
AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	8,300,000.00	74.55	EUR	6,260,730.82	1.01
ATOS SE 0% 19-06/11/2024 CV	7,300,000.00	83.39	EUR	6,087,470.00	0.99
BARCLAYS BK PLC 0% 22-24/01/2025 CV	4,800,000.00	99.68	EUR	4,784,544.00	0.78
BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	2,200,000.00	86.78	EUR	1,918,787.70	0.31
BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	2,300,000.00	110.47	EUR	2,561,996.02	0.42
BIGBEN INTERACT 1.125% 21-19/02/2026 CV	2,500,000.00	64.19	EUR	1,608,092.47	0.26
BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV	4,100,000.00	117.70	EUR	4,825,741.00	0.78
CITIGROUP GLOB L 0% 23-15/03/2028 CV	2,600,000.00	101.35	EUR	2,634,996.00	0.43
DELIVERY HERO AG 0.875% 20-15/07/2025 CV	20,200,000.00	89.72	EUR	18,161,863.91	2.94
DELIVERY HERO AG 3.25% 23-21/02/2030 CV	8,500,000.00	88.22	EUR	7,531,074.52	1.22
DEUTSCHE POST AG 0.05% 17-30/06/2025 CV	13,500,000.00	93.96	EUR	12,690,576.99	2.06
DIASORIN 0% 21-05/05/2028 CV	5,800,000.00	77.08	EUR	4,470,350.00	0.72
DUFYR ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV	7,200,000.00	90.36	CHF	6,717,416.76	1.09
EDENRED 0% 19-06/09/2024 CV	161,826.00	62.82	EUR	10,165,423.84	1.65

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ELIS SA 0% 17-06/10/2023 CV FLAT	192,316.00	31.78	EUR	6,112,571.74	0.99
ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	5,100,000.00	117.63	EUR	6,002,782.77	0.97
ENCAVIS FINANCE 21-31/12/2061 CV FRN	4,300,000.00	83.95	EUR	3,639,136.53	0.59
FEMSA 2.625% 23-24/02/2026 CV	6,700,000.00	98.60	EUR	6,712,487.70	1.09
FIGEAC AERO 1.75% 17-18/10/2028 CV FLAT	210,895.00	12.71	EUR	2,679,759.04	0.43
FORTIS BNK SA/NV 07-29/12/2049 FRN CV	3,000,000.00	84.54	EUR	2,543,042.31	0.41
FRESENIUS SE & C 0% 17-31/01/2024	5,600,000.00	98.32	EUR	5,506,032.00	0.89
GEELY SWEDEN FIN 0% 19-19/06/2024 CV	2,200,000.00	143.52	EUR	3,157,484.00	0.51
GLANBIA COOP SOC 1.875% 22-27/01/2027 CV	1,300,000.00	102.20	EUR	1,333,128.10	0.22
GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	5,400,000.00	96.20	EUR	5,194,908.00	0.84
INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	11,700,000.00	82.39	EUR	9,689,457.38	1.57
IWG GROUP 0.5% 20-09/12/2027 CV	4,800,000.00	81.73	GBP	4,531,440.40	0.73
JPMORGANCHASEFIN 0% 22-14/01/2025 CV	9,600,000.00	106.79	EUR	10,251,840.00	1.66
JPMORGANCHASEFIN 0% 22-29/04/2025 CV	5,900,000.00	104.81	EUR	6,183,967.00	1.00
JP MORGAN CHASE 0% 21-10/06/2024 CV	5,600,000.00	102.56	EUR	5,743,640.00	0.93
JP MORGAN CHASE 0% 21-18/02/2024 CV	6,200,000.00	100.02	EUR	6,201,116.00	1.00
JST EAT TKAWY.C N 2.25% 19-25/01/2024 CV	4,300,000.00	98.71	EUR	4,263,062.53	0.69
JUST EAT TAKEA 0% 21-09/08/2025 CV	6,900,000.00	88.46	EUR	6,103,533.00	0.99
JUST EAT TAKEA 0.625% 21-09/02/2028 CV	7,600,000.00	68.93	EUR	5,245,475.18	0.85
JUST EAT TAKEA 1.25% 20-30/04/2026 CV	4,900,000.00	85.22	EUR	4,202,082.56	0.68
KORIAN SA 21-31/12/2061 CV FRN FLAT	40,273.00	28.64	EUR	1,153,458.99	0.19
LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	5,600,000.00	96.57	EUR	5,470,743.74	0.89
LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	3,500,000.00	78.76	EUR	2,759,678.48	0.45
LEG IMMOBILIEN 0.875% 17-01/09/2025 CV	6,400,000.00	92.48	EUR	5,923,387.08	0.96
MAISONS DU M 0.125% 17-06/12/23 CV FLAT	169,965.00	47.67	EUR	8,103,081.38	1.31
MICHELIN 0% 18-10/11/2023 CV	11,400,000.00	99.24	USD	10,685,259.03	1.73
MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	5,900,000.00	85.21	EUR	5,028,757.96	0.81
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	4,300,000.00	90.84	EUR	3,912,400.95	0.63
NEXITY 0.25% 18-02/03/2025 CV FLAT	63,284.00	59.42	EUR	3,760,588.42	0.61
NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	71,026.00	37.91	EUR	2,692,524.63	0.44
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	5,500,000.00	75.89	EUR	4,173,730.00	0.68
NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	14,700,000.00	85.92	EUR	12,744,104.75	2.06
NORDEX SE 4.25% 23-14/04/2030 CV	2,200,000.00	103.54	EUR	2,322,006.27	0.38
OCADO GROUP PLC 0.75% 20-18/01/2027 CV	3,400,000.00	72.89	GBP	2,863,158.23	0.46
OCADO GROUP PLC 0.875% 19-09/12/2025 CV	6,400,000.00	85.51	GBP	6,329,911.53	1.03
OLIVER CAPITAL 0% 20-29/12/2023 CV	4,800,000.00	98.65	EUR	4,735,152.00	0.77

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	4,900,000.00	95.25	EUR	4,667,348.00	0.76
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	11,500,000.00	106.09	EUR	12,200,810.00	1.98
QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	5,400,000.00	88.13	USD	4,495,044.16	0.73
QIAGEN NV 1% 18-13/11/2024 CV	8,400,000.00	100.66	USD	8,017,101.93	1.30
RAG STIFTUNG 0% 20-17/06/2026 CV	8,100,000.00	90.76	EUR	7,351,641.00	1.19
RHEINMETALL 1.875% 23-07/02/2028 CV	6,200,000.00	101.16	EUR	6,289,764.11	1.02
RHEINMETALL 2.25% 23-07/02/2030 CV	6,100,000.00	102.29	EUR	6,261,184.56	1.01
SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	61,543.00	176.79	EUR	10,880,063.88	1.76
SAFRAN SA 0.875% 20-15/05/2027 CV FLAT	107,755.00	154.38	EUR	16,635,540.17	2.70
SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	5,400,000.00	101.99	EUR	5,517,007.97	0.89
SCHNEIDER 0.000001% 20-15/06/26 CV FLAT	42,863.00	179.13	EUR	7,678,006.33	1.24
SELENA 0% 20-25/06/2025 CV	6,700,000.00	93.57	EUR	6,269,190.00	1.02
SHOP APOTHEKE 0% 21-21/01/2028 CV	1,900,000.00	86.42	EUR	1,642,037.00	0.27
SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	23,870.00	186.93	EUR	4,462,042.97	0.72
SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	7,100,000.00	101.60	EUR	7,243,435.78	1.17
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	8,000,000.00	110.64	USD	8,359,669.42	1.35
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/25 CV	10,200,000.00	110.93	USD	10,686,806.14	1.73
TAG IMMO AG 0.625% 20-27/08/2026 CV	5,200,000.00	82.64	EUR	4,300,418.52	0.70
TUI AG 5% 21-16/04/2028 CV	8,900,000.00	90.98	EUR	8,304,002.99	1.35
UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	62,877.00	108.76	EUR	6,838,251.01	1.11
UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV	3,400,000.00	108.03	EUR	3,744,358.99	0.61
VEOLIA ENVRNMT 0% 19-01/01/2025 CV	199,130.00	30.75	EUR	6,123,247.50	0.99
VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	2,800,000.00	93.92	EUR	2,663,028.44	0.43
VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	83,209.00	28.61	EUR	2,380,193.45	0.39
WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV	8,900,000.00	86.92	GBP	8,986,491.12	1.46
WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	90,000.00	89.48	EUR	8,052,930.00	1.30
WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	98,643.00	108.71	EUR	10,723,085.96	1.74
ZALANDO SE 0.05% 20-06/08/2025 CV	7,000,000.00	90.05	EUR	6,304,334.64	1.02
ZALANDO SE 0.625% 20-06/08/2027 CV	5,400,000.00	81.97	EUR	4,431,728.36	0.72
Titres de créances				51,603,485.63	8.36
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé				51,603,485.63	8.36
Autres Titres de Créances				51,603,485.63	8.36
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	17,600,000.00	98.85	EUR	17,419,415.34	2.82
CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	6,500,000.00	76.81	EUR	5,034,859.04	0.82
CELLNEX TELECOM 2.125% 23-11/08/2030 CV	7,700,000.00	94.81	EUR	7,324,218.33	1.19
DT LUFTHANSA AG 2% 20-17/11/2025 CV	7,900,000.00	102.14	EUR	8,128,739.35	1.32

CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2023

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	9,300,000.00	100.82	EUR	9,390,130.21	1.52
IBERDROLA FIN SA 0.8% 22-07/12/2027 CV	4,500,000.00	95.43	EUR	4,306,123.36	0.70
Titres d'OPC				18,723,334.98	3.03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne				18,723,334.98	3.03
BNP PARIBAS CASH INVEST R	368.393	50,824.35	EUR	18,723,334.98	3.03
Autres instruments financiers				101,625.90	0.02
PIERRE & VACANCES CW 15/09/2027 P&V	338,753.00	0.30	EUR	101,625.90	0.02
Créances				58,293.68	0.01
Dettes				-245,279.91	-0.04
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				57,711.02	0.01
TOTAL ACTIF NET			EUR	617,199,236.18	100.00